



## ANNEXE 1 : Exigences obligatoires d'un ensemble de filtre coupe-bande conçu pour la radiodiffusion FM

| N° d'article                                 | Catégorie                             | Spécifications requises   | Méthode d'évaluation  | Renvoi à la soumission | Exigence respectée oui/non |
|--|---------------------------------------|---|---|------------------------|----------------------------|
| <b>Généralités sur l'ensemble de filtre</b>  |                                       |   |   |                        |                            |
| 1  | Boîtier de transport                  | Le filtre doit être préemballé dans un seul boîtier de transport compact et robuste doté d'un rembourrage doux à l'intérieur. | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du fabricant d'équipement d'origine (FEO) |                        |                            |
| <b>Réjection de bande : 88 MHz à 108 MHz</b> |                                       |   |   |                        |                            |
| 2  | Type de filtre                        | Il doit s'agir d'un filtre coupe-bande passif et préalablement accordé en usine.  | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 3  | Facteur de forme physique             | Le filtre doit se présenter sous la forme d'une unité rigide et fermée (c.-à-d. aucun composant interne exposé).              | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 4  | Fréquences de coupe-bande             | Le filtre doit avoir une atténuation d'au moins 40 dB entre 88 MHz et 106,5 MHz.  | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 5  | Atténuation supérieure à 108,2 MHz    | Le filtre ne doit pas atténuer les signaux supérieurs à 108,2 MHz de plus de 4 dB.  | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 6  | Atténuation inférieure à 80 MHz       | Le filtre ne doit pas atténuer les signaux inférieurs à 80 MHz de plus de 5 dB.   | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 7  | Impédance du filtre                   | L'impédance nominale du filtre doit être de 50 Ω.   | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 8  | Affaiblissement d'insertion du filtre | L'affaiblissement d'insertion du filtre ne doit pas dépasser 1,5 dB.  | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 9  | Puissance admissible                  | Le filtre doit fonctionner avec une puissance d'entrée d'onde entretenue d'au moins 2 W.                                      | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 10   | Type de connecteur RF                 | Les connecteurs RF d'entrée et de sortie doivent être des connecteurs femelles de type N.                                     | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO                                    |                        |                            |
| 11   | Poids du filtre                       | Le poids maximal du filtre ne doit pas dépasser 2,5 kg.   | Examen de l'information sur le produit publiée par le   |                        |                            |

|    |                                |  |  |  |  |
|----|--------------------------------|--|--|--|--|
|    |                                |  | fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO   |  |  |
| 12 | Dimensions du filtre           | Les dimensions L x l x H doivent être égales ou inférieures à 60 x 10 x 12 cm. | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO |  |  |
| 13 | Protection contre la corrosion | Les surfaces externes du filtre doivent être protégées contre la corrosion.    | Examen de l'information sur le produit publiée par le fournisseur ou attestation de conformité signée par un représentant du FEO |  |  |